



Dossier exposant

document interne April

(dernière mise à jour : novembre 2017)

*document à mettre à jour en profondeur un jour et
à fusionner avec le document discours stand*

Table des matières

Introduction.....	3
Contact des responsables et permanents.....	3
Président :.....	3
Vice-présidents :.....	3
Secrétaire :.....	3
Trésorier.....	3
Délégué général :.....	3
Assistante de direction :.....	3
Chargé de mission affaires publiques :.....	3
Charte de l'exposant.....	4
Présentation de l'April.....	6
La genèse.....	6
L'évolution.....	6
Ses objectifs.....	7
Ses actions.....	7
Ses campagnes.....	8
Faits marquants (1996-2007).....	8
Faits marquants 2008.....	10
Faits marquants 2009.....	10
Chiffres clés.....	10
Répartition géographique et croissance (2003-2008).....	12
Partenaires.....	12
Campagnes.....	13
Groupes de travail.....	14
Questions fréquemment posées et réponses types.....	15
Quels sont les objectifs de l'April ?.....	15
Que fait concrètement l'April ?.....	15
Partenariats.....	16
Veille juridique, politique.....	16
Présence dans les médias.....	16
Émission France Inter « Service Public » sur la vente liée avec l'April et l'UFC-Que Choisir... 17	
Participation de l'April à l'émission « Le téléphone sonne » sur France Inter.....	17
L'April au journal télévisé de France 2.....	17
Priorités 2009.....	17
Feuille de Route 2009-2014.....	17

Introduction

Ce document est à usage interne de l'association. Il est destiné aux personnes représentant l'association sur un stand April et a pour objet de permettre aux animateurs d'un stand de mieux connaître les activités de l'association, les positions de l'association et les réponses aux questions fréquemment posées.

Un exemplaire de ce document doit toujours être présent sur le stand.

En cas de doute l'adhérent est encouragé à contacter soit le responsable du stand, soit un membre du conseil d'administration.

Ce document ne doit pas être diffusé à l'extérieur de l'association.

Contact des responsables et permanents

Président :

Jean-Christophe Becquet jcbecquet@april.org

Vice-présidents :

Rémi Boulle rboulle@april.org

Véronique Bonnet vbonnet@april.org

Secrétaire :

Marianne Corvellec : mcorvellec@april.org

Trésorier:

François Poulain fpoulain@april.org

Délégué général :

Frédéric Couchet fcouchet@april.org > 06 60 68 89 31

Assistante de direction :

Isabella Vanni ivanni@april.org

Chargé de mission affaires publiques :

Étienne Gonnu egonnu@april.org

Assistante administrative :

Elsa Pottier epottier@april.org

Charte de l'exposant

- *Éviter de jargonner tu devras*

Tout le monde n'est pas informaticien·ne. Tout le monde ne connaît pas le vocabulaire du mouvement du libre. Il faut donc s'exprimer de manière claire et en bon français. Les anglicismes (« kernel » pour noyau, « librairie » pour bibliothèque ou « window manager » pour gestionnaire de fenêtres) et les termes jargonneux (« kill les process », « downloader les tarballs » ou « resetter le charset ») sont donc à éviter.

- *Accueillant·e tu seras*

L'exposant·e ne doit pas être scotché·e à son clavier, à discuter sur IRC ou lire son courriel. Il/elle ne tourne pas le dos au public, n'empêche pas l'accès au stand et évite de montrer des xterm ou du code source à des néophytes. Au contraire il/elle accueille les visiteur·euse·s, leur propose des renseignements et des tracts pour approfondir s'ils/elles s'arrêtent quelques secondes sur le stand.

- *Au niveau de l'interlocuteur·trice tu t'adapteras*

L'exposant·e doit essayer de se mettre au niveau de son interlocuteur·trice. Il/elle tâchera d'être clair·e et très explicatif·ve avec les débutant·e·s (en technique ou sur les concepts du libre). Il/elle sera plus technique avec les utilisateur·trice·s plus avancé·es. Avoir un argumentaire construit et adapté à l'interlocuteur·trice est un grand plus.

- *Du baratin tu n'utiliseras pas*

Si l'exposant·e ne maîtrise pas le sujet abordé par l'interlocuteur·trice, il est inutile de tenter de l'abuser : cela se voit et fait mauvais genre. D'abord, il convient de se tourner vers les autres exposant·e·s, et si cela ne suffit pas, d'avouer sa méconnaissance du sujet et de fournir des pistes de recherche sur Internet (sites, listes, forums, etc.), et les coordonnées de contact de l'association si besoin.

- *Ton flot de paroles tu limiteras*

Il est assez facile de se laisser emporter par les sujets qui nous passionnent, et ainsi de perdre rapidement l'interlocuteur·trice. Il convient donc de s'exprimer à vitesse normale, et de respirer de temps en temps. D'autant plus que ça aide à construire son argumentation et son discours.

- *Toujours courtois·e tu seras*

Il convient de saluer le/la visiteur·euse et de lui parler poliment. Il ne faut jamais se mettre en colère et encore moins l'invectiver. N'oubliez pas que vous représentez l'association. Appelez en soutien un·e autre intervenant·e au besoin. A contrario, si vous voyez qu'un·e

visiteur·euse se comporte de manière agressive, n'hésitez pas à aider votre collègue qui passe un mauvais quart d'heure. Souvenez-vous également que certaines personnes provoquent volontairement leurs interlocuteur·trice·s.

- *L'association tu représenteras*

Bien évidemment les personnes présentes sur le stand de l'association doivent être membres de l'association. Il est utile que le public puisse les identifier ainsi notamment si elles exercent une fonction dans l'association (administrateur·trice, président·e, etc.). Avoir suffisamment de monde sur le stand permet d'éviter le syndrome du restaurant vide.

- *Les idées de l'association tu porteras*

Les exposant·e·s doivent connaître les idées soutenues par l'association. Avoir lu les textes principaux de www.gnu.org/philosophy et <http://www.april.org/nos-positions?> est un gros plus. Les exposant·e·s veilleront à ne pas présenter leurs idées mais bien celles de l'association (attention au mélange des genres).

- *Au choix des mots attention tu prêteras*

Un certain vocabulaire est à proscrire pour les exposant·e·s ; cela comprend notamment les termes « open source » (logiciel libre), « propriété intellectuelle » (droit d'auteur ou brevets suivant les cas), « piratage/piraterie » (copie de logiciels ou contrefaçon suivant les cas), etc. De même Linux sera utilisé pour le noyau et GNU/Linux pour une distribution basée sur ce noyau. Il est souvent intéressant de mentionner les logiciels libres présents sur les autres plateformes, libres ou propriétaires.

- *Tes notes à jour tu tiendras*

Le/la responsable du stand doit bien évidemment tenir à jour la caisse et donc la liste des ventes, ainsi que le stock disponible. Les exposant·e·s notent aussi les contacts importants qu'il·elle·s ont pu avoir pour en informer l'association (notamment le conseil d'administration). Demander une carte de visite ou des coordonnées pour recontacter un·e interlocuteur·trice important·e est une bonne pratique.

Présentation de l'April

La genèse

L'April a été créée en 1996 par cinq informaticiens issus de l'université Paris 8. Durant leurs études les fondateurs de l'association ont découvert les logiciels libres et ils ont estimé important de les faire connaître au plus grand nombre, sans se restreindre à un logiciel ou système particulier. L'objectif n'était pas d'être seulement un groupe d'utilisateurs, mais plus globalement de promouvoir et démocratiser le logiciel libre auprès de tous les publics et l'April a été la première association à se créer sur ce sujet.

Statutairement l'association a pour objet d'engager toute action susceptible d'assurer la promotion, le développement, la recherche et la démocratisation de l'informatique libre.

L'April participe à la démocratisation et la diffusion du logiciel libre et des standards ouverts auprès du grand public, des professionnels et des institutions dans l'espace francophone. Pour cela l'association met en place des [groupes de travail](#).

Depuis quelques années, l'April a également à son actif de nombreuses actions de défense du logiciel libre, car celui-ci est régulièrement attaqué, directement ou indirectement. Que ce soit les dérives autour du droit d'auteur ou des brevets, l'informatique déloyale, les ventes liées matériel/logiciel ou encore le FUD (peur, incertitude et doute : technique de désinformation qui consiste à émettre un doute sur l'efficacité, le sérieux ou la stabilité d'un produit concurrent pour instiller la peur et l'incertitude chez les clients potentiels) de Microsoft et de ses faux-nez.

L'évolution

Depuis 1996 l'April a profondément évolué. Elle joue désormais un rôle fondamental dans la promotion de l'utilisation des logiciels libres par différentes actions de terrain auprès du grand public, des administrations, de l'industrie et du secteur de l'éducation, et par des opérations de sensibilisation auprès du gouvernement et des instances européennes. Il y a 15 ans le sujet était connu de quelques utilisateur·trice·s avancé·e·s seulement. Les années passant, le logiciel libre est devenu un sujet de société et un enjeu stratégique pour les entreprises et les institutions. Le numéro spécial de *01 Informatique* du 17 novembre 2006, intitulé « Spécial Libre, un modèle approuvé » (fait en partenariat avec l'April), en est le parfait exemple.

L'association n'est pas réservée aux expert·e·s du logiciel libre, le mot « Recherche » dans l'acronyme de l'April faisait référence au fait que l'association (en tout cas une partie de ses membres) suit et participe à l'évolution du logiciel libre (au niveau technique, juridique, politique...).

De nos jours, l'April compte des membres d'horizons très divers, et c'est ce qui fait sa richesse. Ce qui regroupe les membres de l'April c'est l'importance accordée aux libertés.

L'association, pour ses actions, a besoin des compétences les plus variées, et notamment celles qui ne sont pas du domaine informatique : communication, organisation, logistique, capacité de conviction...

Depuis 2006, de nombreuses entreprises produisant et utilisant du Logiciel Libre ont adhéré à l'April ou sollicitent son expertise. Ceci témoigne de l'importance de ses actions.

Sur 4126 adhérent.e.s (décembre 2017) l'association compte 244 membres entreprises, des grandes sociétés en passant par des réseaux d'entreprises. Elle compte aussi 144 associations, 10 collectivités territoriales, 7 établissements d'enseignement ou laboratoires de recherche et 3 syndicats.

Nous sommes fier·ière·s de cette diversité unique d'acteurs.

L'April est devenu le partenaire privilégié pour la promotion et la défense du logiciel libre. Pour continuer à mener à bien notre mission, il faut des moyens à la hauteur des enjeux. En 2005, l'April a recruté son premier permanent. Aujourd'hui il y a quatre personnes à temps plein. L'April a ainsi pu mener une action intensive en faveur du logiciel libre, ses adhérent.e.s ayant par ailleurs accompli un travail considérable, avec plus de 4000 heures de bénévolat en 2017.

Ses objectifs

- Promouvoir le logiciel libre dans toutes les sphères de la société
- Sensibiliser le plus grand nombre aux enjeux des standards ouverts et de l'interopérabilité
- Amener des décisions politiques favorables au développement du logiciel libre et aux biens communs informationnels
- Favoriser le partage du savoir et des connaissances

Ses actions

- Sensibilise de nouveaux publics au logiciel libre
- Informe les élus et les décideurs politiques et promeut une législation progressiste en matière de NTIC, brevets et de droit d'auteur
- Participe à des comités de programme ou des jurys (« Solutions Linux », Trophées du Libre, Forum mondial du libre...)
- S'implique dans l'organisation des Rencontres Mondiales du Logiciel Libre
- Noue des partenariats avec des institutions (Région Île de France, Caisse des Dépôts et Consignation), des ONG (Fondation pour le Progrès de l'Homme), des

établissements publics (Cité des Sciences et de l'Industrie, Université du Littoral)

- Donne une cinquantaine de conférences par an
- Relaye l'information et les actions dans les médias
- Prend part à une vingtaine d'événements par an
- Est présente dans les structures qui influent sur la politique gouvernementale (Forum des Droits sur l'Internet, CSPLA...)
- Sensibilise les décideurs et institutions aux enjeux du passage au logiciel libre et les accompagne dans leur démarche

Ses campagnes

- Défendre les intérêts des acteurs du logiciel libre : contre les risques qu'entraîneraient les brevets sur les logiciels, contre la remise en cause du principe d'interopérabilité par le projet de loi DADVSI (droit d'auteur et droits voisins dans la société de l'information)
- Informer sur les dangers des DRM (« dispositifs de contrôle d'usage »)
- Sensibiliser sur les dangers d'une appropriation exclusive de l'information et du savoir par des intérêts privés
- Agir contre les ventes illégales de logiciels liées à l'achat d'un ordinateur
- Prévenir des dangers de l'« informatique de confiance » ou déloyale
- Contribuer aux débats nationaux sur les TIC
- Promouvoir le logiciel libre dans le monde associatif
- Inscrire le logiciel libre comme thème des campagnes électorales : Candidats.fr

Faits marquants (1996-2007)

Le fait le plus marquant est que l'April a grandement participé à la prise de conscience du public que la liberté informatique est un enjeu de société et que le logiciel libre dépasse les seules questions techniques. Il y a 10 ans le sujet n'était connu que par quelques utilisateurs avancés seulement. Les années passant le logiciel libre est devenu un sujet société et un enjeu stratégique pour les entreprises et les institutions. Globalement les synergies entre les différents acteurs se développent de plus en plus. En dix ans, la situation autour du logiciel libre a très largement évolué, et l'association est fière d'y avoir contribué.

L'April a mené de nombreuses actions dans le passé (voir <http://wiki.april.org/HistoireApril> pour un historique intégral).

Quelques actions marquantes :

- 1996 - création de l'association, lancement du groupe de travail de traduction de la philosophie GNU
- 1998 - semaine des logiciels libres à la Cité des Sciences et de l'Industrie
- 1999 - démarrage de la lutte contre le projet de directive européenne sur la brevetabilité des programmes d'ordinateurs
- 2000 - distribution libre de cookies, accompagnés d'un dossier sur les brevets, à l'occasion du lancement officiel d'Amazon France en 2000. Lancement des Samedi du Libre à la Villette. Mobilisation dans l'organisation des Rencontres Mondiales du Logiciel Libre
- 2001 - première édition des « journées du logiciel libre dans l'éducation ». April devient organisation associée à la Free Software Foundation France. Participation au numéro de la revue *Multitudes* sur le droit d'auteur et les brevets
- 2002 - première édition de « Libre en Fête ». Lancement du projet de classement des logiciels libres au patrimoine immatériel de l'UNESCO
- 2003 - participation au Sommet Mondial sur la Société de l'Information. Lancement de la Sélection Libre, revue de presse sur le logiciel libre et des sujets connexes
- 2004 - Lancement avec l'appui du Conseil Régional d'Île de France d'un projet de Maison du Libre et de l'Internet Pour Tous. Participation au groupe de travail du CISI contre le SPAM, participation au Forum des Droits sur Internet. Audition par le Conseil Économique et Social du Conseil Régional de Bourgogne. Publication de deux tribunes dans Libération
- 2005 – Embauche du premier permanent au poste de délégué général. Partenariats avec la Caisse des Dépôts, le Conseil Régional d'île de France, de Bourgogne, la Fondation pour le Progrès de l'Homme. Augmentation de 40% du nombre d'adhérents. Participation au livre « *Les Télécommunications, entre bien public et marchandise* », au livre blanc « *Organisations et logiciels libres* ». Très forte implication contre le projet de loi DADVSI via l'initiative EUCD.INFO
- 2006 - Une trentaine d'entreprises rejoignent l'association, témoignant ainsi de l'importance des actions de l'April. Trois personnes travaillent à temps plein pour l'April. Partenariat avec *01 Informatique* pour les 10 ans de l'April. Sensibilisation d'élus pour la mise en place d'une politique publique en faveur du logiciel libre. Pages sur le logiciel libre dans un guide diffusé avec Science & Vie Junior.
- 2007 - L'année passée fut très active et dynamique. La campagne Candidats.fr a remarquablement réussi, à la fois sur les élections présidentielle et législatives. Elle se poursuivra d'ailleurs en 2008 sur les prochaines élections locales. De nombreux autres dossiers institutionnels ont été suivis, comme les suites de la loi DADVSI, le pôle de compétitivité sur les logiciels libres, le poste de travail des députés, le référentiel général d'interopérabilité ou la vente liée. Le livre blanc sur les modèles

économiques a permis de rappeler que le logiciel libre est un segment de marché à part entière. D'un point de vue interne, la campagne d'adhésions lancée au mois de mai aboutit à une augmentation conséquente du nombre d'adhérents (multiplication par 4, aussi bien personnes physiques que personnes morales, et l'arrivée d'une première collectivité locale).

Faits marquants 2008

D'un point de vue interne, 2008 a été une année de profonds changements pour l'association.

- l'équipe de permanents (trois actuellement) est désormais entièrement directement financée par l'April ;
- le nombre d'adhérents a considérablement augmenté notamment en raison de la campagne d'adhésion lancée le 12 novembre 2008. La Région Île de France a été la première collectivité régionale adhérente en janvier 2008, et récemment la ville d'Yerres a rejoint Pierrefitte-sur-Seine parmi les villes membres. Un nouveau type d'adhérents est apparu avec 2 départements universitaires (Colibre et Le2i) ;
- la visibilité de l'association dans les médias (web, papier, radio ou télé) a encore augmenté, y compris dans des médias grand public ;
- l'activité institutionnelle de l'association s'est très largement amplifiée. La lettre d'information fait régulièrement état des rendez-vous ayant eu lieu et des courriers envoyés ou reçus sur ces sujets ;
- le prix spécial du jury des Lutèce d'Or 2008 a été attribué à l'association, reconnaissance du travail passé et présent et encouragement à poursuivre en 2009 et après ;
- les campagnes de l'association ont bien fonctionné : par exemple la poursuite de Candidats.fr ou le questionnaire Libre Association (plus de 350 réponses)

Faits marquants 2009

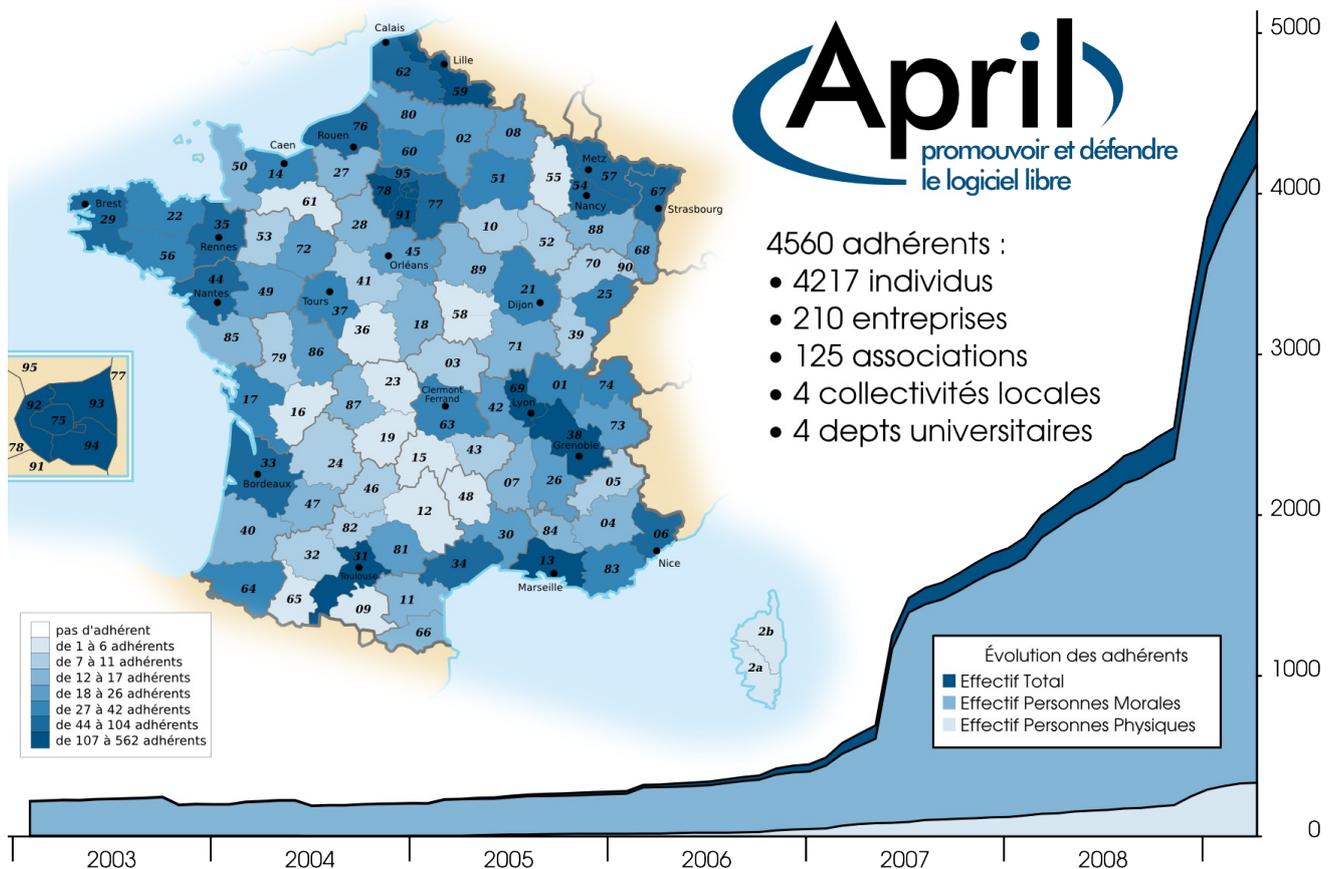
- Le seuil de 5000 adhérents est atteint en juin
- Définition de la Feuille de route 2009-2014
- Création d'un groupe de travail Accessibilité et Logiciel Libre
- Campagne Free Software Pact pour les élections européennes
- Suivi des débats sur la loi Hadopi

Chiffres clés

- 13 années d'actions (association créée en 1996)
- 5400 adhérents (mai 2011), présents sur tous les départements français ainsi que dans 60 pays dans le monde :

- 4940 particuliers
- 301 entreprises
- 146 associations, dont de nombreux groupes d'utilisateurs de logiciels libres
- 5 collectivités territoriales
- 8 établissements d'enseignement
- 3 permanents :
 - un délégué général
 - une assistante de direction
 - un chargé de mission
- 4 741 heures de bénévolat en 2010 (3 500 en 2008)
- 29 communiqués repris par la presse en 2009

Répartition géographique et croissance (2003-2008)



Partenaires

L'April est :

- une organisation associée de la Free Software Foundation France
- une des associations fondatrices de l'Association Française des Sciences et Technologies de l'Information (ASTI)
- adhérente depuis 2004 du Forum des Droits sur l'Internet et membre de son conseil d'orientation de 2006 à 2008.
- membre d'OFSET et de SCIDERALLE
- partenaire de la Caisse des Dépôts et Consignations pour le réseau Cyber-base
- membre de l'ODF Alliance depuis le 23 juin 2006
- partenaire du premier Master Ingénierie du Logiciel Libre (I2L) de l'Université du Littoral Côte d'Opale, depuis son ouverture en septembre 2006

- co-organisateur des Rencontres Mondiales du Logiciel Libre
- membre du comité de programme de Solutions GNU/Linux
- membre de la commission spécialisée de terminologie et de néologie de l'informatique
- membre du comité de programme du Forum mondial du libre / Open World Forum
- membre de Wikimedia France

Nos principaux partenaires :

Free Software Foundation, Fondation pour le progrès de l'homme (FPH), FFII, Caisse des Dépôts, Conseil Régional Île-de-France, Cité des Sciences et de l'Industrie, Master Ingénierie du Logiciel Libre (I2L) de l'Université du Littoral Côte d'Opale

Campagnes

[Candidats.fr](#)

L'April a lancé le 30 janvier 2007 l'initiative [Candidats.fr](#) qui vise à inscrire le [Logiciel Libre](#) comme thème de débat dans les campagnes électorales. Pour que chacun puisse s'exprimer et faire son choix en conscience, l'April a ainsi communiqué aux candidats à l'élection présidentielle 2007 une synthèse-questionnaire et une liste de propositions concrètes. Huit d'entre eux ont répondu dont les deux candidats présents au second tour. L'April a ensuite proposé aux citoyens d'encourager les candidats aux élections législatives (2007), municipales et cantonales (2008), Européennes 2009, et enfin Régionales 2010 à signer Le Pacte du Logiciel Libre.

Le Pacte du Logiciel Libre est un document simple permettant aux électeurs de savoir quel candidat dans leur circonscription a perçu les enjeux du Logiciel Libre, et s'est engagé en conscience à promouvoir et défendre les libertés qui y sont associées.

[Le Pacte du Logiciel Libre](#)

Dans le cadre de l'initiative [Candidats.fr](#) pour les législatives 2007 l'April a lancé le [Pacte du Logiciel Libre](#).

[OOXML](#)

L'April suit activement depuis mai 2007 le projet de normalisation du format OOXML par l'ISO.

[Vente liée](#)

Non à la vente liée des logiciels.

Depuis l'apparition de la vente sous licence OEM des logiciels tous les constructeurs en profitent pour conditionner l'achat de votre matériel à la vente de tous les logiciels qu'ils auront choisi pour vous, y compris les plus farfelus !

Le [Code de la consommation](#) interdit pourtant explicitement de lier la vente de biens (le matériel) et de prestations de services (les licences des logiciels). Ce qu'on appelle la « vente liée » ou que l'on devrait appeler la « vente forcée »

[Abus de position dominante](#)

La société Microsoft a été et est impliquée dans divers procès pour abus de position dominante (États-Unis, Europe, Corée, etc.). Son quasi-monopole et ces abus nuisent au logiciel libre et à l'interopérabilité.

Informatique déloyale

Certains éditeurs de logiciels et fabricants de matériel essaient de propager leur concept d'« informatique de confiance », qui est en fait une vraie informatique déloyale.

DADVSI - EUCD

De décembre 2003 à juillet 2006, l'April a participé activement aux efforts d'information et de lutte contre le projet de loi « droit d'auteur et droits voisins dans la société de l'information » (DADVSI, transposition de la directive européenne EUCD) en participant notamment aux actions de l'initiative [EUCD.INFO](#).

Brevets logiciels

Actions depuis 1999 autour un projet de directive européenne proposant de mettre en place la brevetabilité des logiciels

Projet ADELE - « Administration ELEctronique 2004/2007 »

Le Premier ministre français a lancé, le 9 février 2004 à Lyon, ADELE, le programme gouvernemental 'ADministration ELEctronique 2004/2007 ». L'April suit avec attention ce dossier

Groupes de travail

Pour participer aux groupes de travail, il n'est pas obligatoire de faire partie de l'association. Plus de détails dans les pages de chaque groupe et dans le WikiWiki de chaque groupe.

Animation

Groupe de travail pour l'animation de la communauté des membres de l'April.

Entreprises

Groupe de travail sur les modèles économiques, le monde de l'entreprise.

Traduction des GNU GPL

Groupe de travail sur les traductions des différentes [GNU GPL](#).

Logiciel Libre et monde associatif

Le logiciel libre, porteur d'une idéologie de partage, devrait se poser comme une réponse naturelle dans la société civile, pour les activistes sociaux et les acteurs de l'éducation populaire qui souhaiteraient étendre leur éthique à l'usage informatique. Paradoxalement, alors que le monde du logiciel libre et le monde associatif ont de nombreuses valeurs communes (partage, volontariat, bénévolat, passion), le logiciel libre est peu diffusé dans le milieu associatif. La distance actuelle entre le monde associatif et le logiciel libre ne nous semble cependant pas infranchissable.

L'importance grandissante des outils informatiques et d'internet pour la société civile et le monde associatif donne l'intuition que le moment est maintenant venu d'une coopération plus étroite. L'idée de ce groupe de travail est de « jeter des ponts entre le logiciel libre et le monde associatif ».

Traduction de la philosophie GNU

Le groupe de travail « Traduction Philosophie GNU » a pour objet la traduction des textes présents sur le site de [GNU](#)

Sensibilisation au Logiciel Libre

Inventaire et conception de ressources de sensibilisation au logiciel libre.

Traductions

Groupe qui travaille à la traduction dans différentes langues du site web de l'April et à la traduction de divers documents utiles.

Libre en Fête

Autour du printemps, quelques jours et nuits de dynamique festive pour la diffusion du logiciel libre

Éducation et logiciels libres

actions autour du logiciel libre dans le domaine de l'éducation

Stands April

l'association tient des stands à l'occasion de nombreux évènements (Solutions GNU/Linux, Fête de l'Humanité, salons professionnels...)

Transcriptions

Transformation en texte brut (ou HTML...) de (parties de) bandes son ou vidéo de conférences ou interventions stratégiques ou importantes: RMLL, CSI, interviews radio... Réflexion sur des programmes facilitant la tâche. Priorités relatives de chacune. Contact des intervenants pour s'assurer de leur accord ou conditions. Réécriture légère sur un ton passant mieux à l'écrit. Ainsi ces contenus seront plus accessibles, disponibles dans les moteurs de recherche, imprimables, citables, etc.

Causeries

Les « Causeries April » sont des interviews ou des discussions organisées régulièrement (avec un objectif d'une par semaine ou quinzaine), d'une durée d'une heure ou plus, sur un sujet donné. Elles sont publiques ou privées suivant les sujets.

Questions fréquemment posées et réponses types

Quels sont les objectifs de l'April ?

Promouvoir et défendre le logiciel libre auprès de tous les publics.

Que fait concrètement l'April ?

L'association met en place des groupes de travail ayant notamment pour objectif de sensibiliser les entreprises, les élus, les administrations et les particuliers sur les risques des solutions propriétaires et fermées, et de les informer des bénéfices offerts par les logiciels libres et les solutions basées sur des standards ouverts.

Les groupes de travail sont chargés de mettre en oeuvre les actions susceptibles d'entrer dans l'objet de l'association et ne sont généralement pas limités dans le temps. Les

principaux groupes de travail sont décrits sur le site web (<http://www.april.org/groupes>) et ci-dessous. Les groupes peuvent être ouverts à la participation de non membres de l'association.

Partenariats

- **FPH** - Partenariat avec la Fondation Charles Léopold Mayer pour le Progrès de l'Homme (FPH) portant sur l'accompagnement de la FPH autour du logiciel libre.
- **CDC Numérique** - Partenariat avec la CDC Numérique portant sur la création de contenu pour le portail Cyberbase.
- **Conseil Régional d'Île de France** - Partenariat en 2005 avec le Conseil Régional d'Île de France portant sur l'information des élus franciliens concernant le logiciel libre. Partenariat en cours de renégociation.
- **Cité des Sciences et de l'Industrie** - L'April partenaire depuis 1998 de la Cité des Sciences et de l'Industrie pour la promotion du logiciel libre.

Veille juridique, politique

Une grande partie de l'activité de l'April, consommatrice de temps mais moins visible, concerne la présence dans les cercles juridiques et politiques où se décident les politiques en matière de TIC, de droit d'auteur et de brevet. L'association entretient de nombreux contacts dans divers milieux (politiques, économiques...) et entreprend de nombreuses actions de sensibilisation.

L'association s'implique dans le processus législatif afin de faire valoir et de défendre l'intérêt du logiciel libre et de ses acteurs (développeurs, utilisateurs, entreprises). Il est toujours préférable d'**anticiper** les **menaces** et les **opportunités** qui s'offrent aux différents acteurs, et de faire connaître ses intérêts.

Présence dans les médias

L'association met en oeuvre des actions pour être présente dans les médias : presse écrite, radio et audiovisuelle. Elle a diffusé 25 communiqués en 2008, bien relayés dans les médias. Les derniers communiqués de presse de l'association sont disponibles ici : <http://www.april.org/communiques>

La visibilité de l'association dans les médias (web, papier, radio ou télé) a encore augmenté, y compris dans des médias grand public, comme en témoignent par exemple les deux émissions de radio sur France Inter.

De nombreuses interviews ont été réalisées, les journalistes nous contactent aussi simplement pour avoir notre avis ou des informations. L'association est clairement établie comme une référence à consulter.

Quelques exemples d'interventions dans les médias :

Émission France Inter « Service Public » sur la vente liée avec l'April et l'UFC-Que Choisir

L'émission « [Service Public](#) » (France Inter, 10 h à 11 h) du 14 février 2008 était consacrée au thème « Peut-on vraiment se passer de Microsoft ? », avec comme intervenants Alix Cazenave, chargée de mission à l'April, et Edouard Barreiro, chargé de mission des TIC et du commerce à l'UFC-Que Choisir. La vente liée ordinateurs/logiciels était évidemment un des thèmes de l'émission.

Participation de l'April à l'émission « Le téléphone sonne » sur France Inter

L'émission du 1^{er} juillet 2008 « Le téléphone sonne » (France Inter) sera sur le thème « Les logiciels libres : pourquoi, pour qui ?... » avec Alix Cazenave, chargée de mission pour l'April, Jean-Christophe Élineau, Président du Comité d'organisation des 9^{es} Rencontres mondiales du logiciel libre, et au téléphone depuis l'Italie, Richard Stallman.

L'April au journal télévisé de France 2

Lors du journal télévisé de 20h sur France 2 le 19/06/2008, Christophe Espern, représentant de l'April au Conseil d'orientation du FDI, a été interviewé sur l'avant-projet de loi Hadopi.

Priorités 2009

- Initiative Candidats.eu : extension de la plate-forme candidats.fr aux autres pays de l'Union européenne, pour la signature du Free Software Pact.
- Faire avancer la présence du logiciel libre dans l'éducation nationale
- Avec les entreprises membres, mettre à jour le Livre blanc des modèles économiques du logiciel libre et étendre la réflexion (indicateurs économiques du logiciels libres, étude de cas sur les licences,...)
- Accompagner les associations vers le logiciel libre (<http://www.libreassociation.info>). Le dépouillement du questionnaire lancé fin 2008 en partenariat avec la CPCA apportera des pistes précises d'actions pour rapprocher le logiciel libre des associations.
- Organiser la communauté des membres à travers le groupe de travail Animation.

Feuille de Route 2009-2014

L'évolution de l'April passera par une plus large ouverture hors de France vers le monde francophone et par une présence renforcée au niveau européen à la fois pour mieux suivre l'activité de l'Union Européenne et pour mieux communiquer avec les associations et ONG d'autres pays travaillant sur nos thématiques ou des thématiques voisines

À plus long terme les perspectives de l'association vont s'organiser autour des dossiers que nous avons identifiés comme prioritaires :

- Les quatre dangers (brevets sur les algorithmes, DRM ou dispositifs de contrôle d'usage, vente liée, informatique déloyale) ;
- Formats ouverts et interopérabilité ;
- Sensibilisation de nouveaux publics ;
- Éducation nationale ;
- Entreprises/économie ;
- Coopération internationale notamment européenne et francophone ;
- Collectivités territoriales/administrations et Logiciel Libre ;
- Handicap/Accessibilité.

L'association continuera son travail de veille sur d'autres dossiers et notamment :

- Infrastructures libres ;
- Transparence/démocratie ;
- Solidarité numérique ;
- Législatif international;
- Licences ;
- Système 100 % libres (BIOS libre, firmware...) ;
- Services en ligne ;
- Recherche scientifique ;
- Solidarité numérique / coopération nord-sud ;
- Méthodes et outils du logiciel libre.